

ANNEXE II

Du thème à la problématique : quelques exemples

Lorsque les étudiants de première année ont à choisir des problématiques pour rédiger un dossier ou présenter un exposé à leur groupe, ils me soumettent leur projet.

Dans les exemples qui suivent, je retrace l'évolution de leurs tâtonnements (en deux, trois ou quatre étapes) et de mes remarques (en rouge comme il se doit !):

EXEMPLE I : HUGO ET FLORENT

- *nouvelles mesures* et **sécurité routière**
= pas de concept de liaison. On ne sait quelles questions se poser sur ces deux notions. Il faudrait au moins inverser leur ordre pour que l'on sache d'emblée à quoi s'appliquent ces nouvelles mesures.

- conséquences des nouvelles mesures et points de vue des usagers de la route
= un possible concept de liaison apparaît pour susciter la recherche mais, tel quel, il exige une correction afin que les expressions *conséquences* et *points de vue* ne soient pas séparées alors que le sens commande de les assembler car il s'agit des conséquences sur les *usagers* visés par ces *nouvelles mesures*.
Le précédent conseil n'a pas été pris en compte.

- *quelles sont les conséquences des nouvelles mesures* et comment les usagers de la route vivent-ils ces changements ?
= Le premier conseil n'a toujours pas été pris en compte, c'est dommage.
Les étudiants ont choisi de recourir à une autre syntaxe, soit une forme interrogative et d'ouvrir davantage leur recherche sur les réactions des usagers en passant des *points de vue* à *comment vivent-ils ces changements* (cette nouvelle formulation comprend les points de vue mais aussi les comportements).
La problématique devient plus riche.

- comment évoluent les comportements et mentalités des automobilistes suite aux nouvelles mesures gouvernementales sur **la sécurité routière ?**
= les étudiants ont su lier les deux propositions précédentes en une seule interrogation plus fluide. Ils ont conservé l'expression *sécurité routière* à la fin mais en la précédant d'un autre terme du même champ lexical *les automobilistes* qui la prépare.
Leur réponse comportera nécessairement une présentation des mesures gouvernementales (descriptif) mais la dépassera par une interrogation sur des faits et des avis (spéculatif). Le plan logique qui s'annonce les conduira à des recherches, peut-être à une enquête, pourquoi pas à une prise de position personnelle... Au-delà du descriptif nous trouverons donc de l'analyse.

Le premier projet est devenu une vraie problématique.

EXEMPLE II : PIERRE ET FABIEN

- **La liberté d'expression dans la chanson française**
= deux thèmes sont associés dont on ne sait pas encore quel est le principal, même si l'ordre des termes donne à penser que le 1^{er} est dominant. Deux possibilités sont offertes (proches évidemment):
 - 1) est-ce un sujet sur la liberté d'expression en général, appliquée ensuite au cas particulier de la chanson ;
 - 2) est-ce un sujet sur la chanson et ses multiples fonctions avec une interrogation sur la part de liberté d'expression qu'elle permet ?
- La commercialisation de la musique depuis les années 60 a-t-elle transformé la chanson engagée en *chanson business* ?
= la problématique nous plonge tout de suite dans un constat, celui de la *commercialisation de la musique* et de ses effets possibles mais à analyser : la transformation d'un genre dans un autre, dit le sujet, et donc la perte de la chanson engagée. L'argumentation devra vérifier le constat initial puis débattre de ce changement.

Les trois parties de la formule proposée en cours sont assemblées pour une question claire qui interpelle les jeunes.

EXEMPLE III : NATHALIE et MAGALI

- **la famille** : *qu'est-ce que c'est aujourd'hui ?*
= la recherche est visiblement large et embarrassée ; elle porte sur l'évolution actuelle de la famille ou faudrait-il dire *des familles*. Le risque est d'aboutir à une réponse-catalogue, soit une énumération des diverses formes existantes (données par l'usage ou les nouvelles lois).
Une solution serait peut-être de s'interroger sur les fonctions de la famille pour arriver à préciser le sujet.
- **la famille** et les autres moyens de *construire l'individu*
= les étudiantes font alors apparaître un second thème (qui n'empêchera pas de définir le premier, bien au contraire) c'est *la construction de l'individu* au sein de la famille. Elles y ajoutent un concept de liaison analytique qui suscite des recherches : l'individu s'appuie-t-il sur d'autres instances pour se construire ? Cependant le risque d'énumération subsiste.
- **la famille** reste-t-elle seule génératrice du *lien social* ?
= la problématique est réorientée sur une fonction plus étroite de la famille qui souligne dans la construction de l'individu, *la part du lien social*.
Les étudiantes ont exposé ce travail en définissant les notions de famille et de *lien social*. Elles ont mis l'accent sur le rôle de la famille dans la construction du lien social mais également sur d'autres institutions qui partagent avec elle ce rôle, et ce de diverses manières, elles ont ainsi échappé à la simple énumération pour conjuguer ces deux paramètres.

Cette problématique a permis de saisir combien des définitions et des fonctions peuvent être évolutives.

